

ANR

Appel à Manifestation d'Intérêt : Science avec et pour la société (AMI-SAPS)

Le renforcement de la place de la science dans la société, et des apports de la recherche à l'ensemble des acteurs sociétaux, sont des enjeux majeurs inscrits dans le rapport annexé au projet de loi de programmation de la recherche 2021-2030. Cet appel à manifestation d'intérêt encourage des projets pluridisciplinaires, favorisant les partenariats innovants entre acteurs académiques et professionnels de la société civile (médiatiques, politiques, éducatifs, associatifs...).

Afin d'identifier les forces de recherche susceptibles de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des pratiques en jeu dans les relations entre sciences, recherche et société, et au développement d'outils et de dispositifs innovants, l'Agence nationale de la recherche (ANR) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Science avec et pour la société ». La date limite pour déposer une lettre d'intention est fixée au 30 mars 2021.

Cet **appel à manifestation d'intérêt** encourage des projets pluridisciplinaires, favorisant les partenariats innovants entre acteurs académiques et professionnels de la société civile (médiatiques, politiques, éducatifs, associatifs...), en vue d'apporter un éclairage scientifique et des solutions à :

La compréhension d'un phénomène sociétal et de ses dysfonctionnements : confiance/défiance envers la parole scientifique, désordre informationnel, théories complotistes, etc.

La connaissance réflexive, l'évaluation des pratiques et la mesure d'impact des dispositifs relevant des domaines suivants :

Médiation et communication scientifiques à destination de tous les publics ;

Recherches participatives initiant notamment des partenariats innovants ;

Expertise scientifique en appui à la décision publique ;

Solutions innovantes, qu'elles soient numériques ou en présentielles, s'adressant à des publics scolaires éloignés ou en situation de handicap, permettant de lutter contre les fausses informations ou renforçant les liens entre scientifiques et décideurs publics.

Cet AMI contribuera à la définition d'un futur appel à projets qui sera élaboré et lancé dans la continuité, sur la base des thèmes identifiés comme les plus susceptibles de nourrir une connaissance scientifique transdisciplinaire.

Les chercheurs et chercheuses, consortia académiques ou construits sur un partenariat avec des acteurs non académiques du domaine (collectivités, associations, ...) sont invités à envoyer une lettre d'intention avant le 30 mars 2021. Un comité d'organisation retiendra un ensemble d'intentions qui seront présentées lors d'une journée de rencontre fin mai 2021 afin de faciliter les interactions entre chercheurs ou chercheuses et équipes, les croisements disciplinaires, et de favoriser la formation de consortia dans l'optique du lancement du futur appel à projets.

+ [Consulter le texte de l'appel et les modalités de dépôt sur la page dédiée](#)



La loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, publié au Journal officiel du 26 décembre 2020, fait une large place à une conception renouvelée des relations entre sciences, recherche et société avec l'ambition de rendre possible l'avènement d'une science plus ouverte vers les citoyens pour reconsolider le lien démocratique au plus près des territoires et au service de la société française et européenne, capable d'irriguer l'ensemble des activités de la Nation pour renforcer la compétitivité de notre économie.

Cette nouvelle approche doit s'appuyer autant sur une meilleure compréhension des enjeux et des pratiques en jeu dans les relations entre sciences, recherche et société que

sur le développement d'outils et de dispositifs innovants. Elle pose ainsi la nécessité de recourir à des approches scientifiques transdisciplinaires dont les résultats seront susceptibles de nourrir les politiques publiques tout comme les projets et actions des différentes parties prenantes.

Dans cette perspective, l'ANR lance son appel à manifestation d'intérêt dénommé : Science avec et pour la société. **Cet AMI-SAPS fera l'objet d'une journée de rencontre (en mai 2021)** qui réunira l'ensemble des personnes académiques ou professionnelles ayant manifesté leur intérêt. Cette journée de rencontre permettra d'identifier les grandes lignes d'un futur appel à projets répondant aux questions scientifiques suscitées.

Toutes les communautés scientifiques, les partenaires privés ainsi que les utilisateurs finaux en lien avec la question de la médiation scientifique sont mises à contribution dans le cadre de l'AMI-SAPS. Vous trouverez toutes les informations concernant les modalités de dépôt d'une lettre d'intention dans le [texte de l'Appel à manifestation d'intérêt : Science avec et pour la société \(AMI-SAPS\)](#).



24 février 2021 - 9h
30 mars 2021 - 13h

Documents

- + [Texte de l'AMI](#)
- + [Trame de la lettre d'intention](#)
- + [Site de soumission](#)

Points de contact à l'ANR : [Yves.Fort\(at\)agencerecherche.fr](mailto:Yves.Fort(at)agencerecherche.fr)